



L'avenir en vert



CAPA Travaux Paysagers CAPA Productions Horticoles

A Hennebont

Les **métiers du paysage** s'exercent en plein-air et requièrent de solides aptitudes physiques. Ils nécessitent un bon sens de l'observation, une bonne connaissance et maîtrise de l'utilisation du végétal dans son environnement.

Les **métiers de la production** nécessitent le sens de l'observation, de la méticulosité et le goût pour les végétaux.

L'enseignement qui est dispensé sur les deux années comprend :

- des modules d'enseignement général :

Français, maths, anglais, histoire géographie, éducation socio - culturelle, éducation physique et sportive, physique, biologie.

- des modules d'enseignement professionnel :

- Connaissance de l'entreprise et de son environnement ;
- Matières techniques qui varient pour chaque option ex : reconnaissance des végétaux, conduite de cultures ou bien plantation et engazonnement, entretien des espaces verts... ;

- 15 semaines de stages en entreprises réparties sur les deux années

Diplôme :

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole est délivré par un jury qui prend en compte les résultats obtenus en cours de formation et les résultats obtenus à un examen final : une épreuve d'expression écrite et deux épreuves orales (connaissances scientifiques et épreuve pratique).

Poursuite d'études :

Les titulaires du CAPA peuvent envisager la préparation d'un bac pro de l'Education Nationale, d'un bac pro agricole (productions horticoles ou travaux paysagers), soit en formation initiale, soit par apprentissage.

Emplois :

Le titulaire d'un CAPA peut prétendre à des emplois d'ouvrier spécialisé dans le secteur privé ou public (collectivités territoriales) des travaux paysagers et de la production (essentiellement des petites et moyennes entreprises).